



Adresse Postale
A. S. A. MONTELMAR
916 route du Village
26130 CLANSAYES
TEL & FAX : 04 75 04 51 66



Code ASA 05-11

Courriel : asa-montelimar@orange.fr

Site : www.asamontelimar.com

Siège Social de l'ASA Montélimar – 1 montée du Coteau Fleuri – 26200 MONTELMAR

- DEMANDE ACCREDITATION PRESSE -

30^{ème} Rallye National Ecureuil Drôme-Provençale
8^{ème} Rallye National V.H.C. Ecureuil Drôme-Provençale
5^{ème} Rallye National V.H.R.S. Ecureuil Drôme-Provençale
10 et 11 juin 2016

REGLEMENT

- 1 – Tout détenteur d'une accréditation presse FIA ou FFSA a droit à une accréditation sur simple renvoi de cette demande à l'ASA Montélimar.
- 2 – Toute autre demande devra être accompagnée d'une lettre justificative de la part de la rédaction en chef ou de la direction du média (tamponnée par celle-ci).
- 3 – Les journalistes "Free Lance" devront prouver qu'ils travaillent véritablement dans le cadre de cette compétition (coupures de presse ou justificatifs).
- 4 – La signature de ce formulaire implique que le requérant est bénéficiaire d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accident couvrant son activité durant le 30^{ème} Rallye National Ecureuil Drôme Provençale, le 8^{ème} Rallye National V.H.C. Ecureuil Drôme Provençale et le 5^{ème} Rallye National V.H.R.S. Ecureuil Drôme Provençale. De ce fait, il décharge de toute responsabilité les organisateurs de la manifestation.
- 5 – L'organisateur délivrera au maximum une plaque "Presse" voiture et deux accréditations par demande, sous réserve de la justification du travail de la deuxième personne. Exception à cette règle sera faite pour les équipes de télévision et de radio (joindre à la demande la liste des personnes à accréditer avec leurs fonctions respectives).
- 6 – L'organisateur se réserve le droit de refuser une accréditation sans en donner la raison.
- 7 – Les plaques "Presse" pour voitures et les laissez-passer seront distribués à l'Accueil Presse, sur le site du Pôle Commercial de Maubec à Montélimar le vendredi 10 juin 2016 de 17 h 00 à 20 h 00 par le chargé des relations avec la presse Madame Martine Paolelli.
- 8 – Ces conditions font partie intégrante de la demande d'accréditation. Toute demande incomplète ou non signée ne sera pas prise en considération, sans préavis.
- 9 – Chasuble : Le port de la **CHASUBLE VERTE** siglée "**PRESSE**" et floquée **ASA Montélimar** est **obligatoire** pour pouvoir accéder à certaines zones interdites au public, notamment dans les épreuves spéciales. Les commissaires auront des consignes très strictes à ce sujet. **Toute personne ne portant pas la chasuble presse de l'ASA Montélimar, seule autorisée**, de manière bien visible se verra refouler hors des zones mentionnées.
Nous tenons à votre disposition ces chasubles vertes contre un chèque de caution de 50 € par chasuble (rendu au retour de celle-ci). Chasuble distribuée à l'Accueil Presse.



Adresse Postale
A. S. A. MONTELIMAR
916 route du Village
26130 CLANSAYES
TEL & FAX : 04 75 04 51 66



Code ASA 05-11

Courriel : asa-montelimar@orange.fr

Site : www.asamontelimar.com

Siège Social de l'ASA Montélimar – 1 montée du Coteau Fleuri – 26200 MONTELIMAR

- DEMANDE ACCREDITATION PRESSE -

30^{ème} Rallye National Ecureuil Drôme-Provençale
8^{ème} Rallye National V.H.C. Ecureuil Drôme-Provençale
5^{ème} Rallye National V.H.R.S. Ecureuil Drôme-Provençale
10 et 11 juin 2016

DEMANDE

Je soussigné : Nom :

Prénom :

Agence de Presse / Média :

Journaliste "Free-Lance"

OUI

NON

Demande à l'ASA Montélimar de fournir une accréditation presse pour le 30^{ème} Rallye National Ecureuil Drôme Provençale, le 8^{ème} Rallye National V.H.C. Ecureuil Drôme Provençale et le 5^{ème} Rallye National V.H.R.S. Ecureuil Drôme Provençale du 10 et 11 juin 2016 pour :

1) Nom :

Prénom :

Fonction :

Détention d'une accréditation presse FIA ou FFSA

OUI

NON

2) Nom :

Prénom :

Fonction :

Détention d'une accréditation presse FIA ou FFSA

OUI

NON

Contact pendant l'épreuve (portable) :

Veuillez tenir à disposition Chasuble(s) Verte(s) contre un chèque de caution de 50 € par chasuble (chèque rendu au retour de la chasuble).

Je déclare :
- Avoir pris connaissance du règlement.
- Que ma demande est conforme à ce règlement.
- Que je m'engage à respecter ce règlement.

Signature